EXPERT

PLANCHERS DE BOIS FRANC **PAR LAUZON**

PLANCHERS DE BOIS PRÉVERNIS

GARANTIE LIMITÉE ET
GUIDE D'INSTALLATION

Octobre 2023

Ce guide remplace et prévaut sur toutes les versions précédentes.

Ce guide est complémentaire aux bonnes pratiques d'installations tels que les standards de l'industrie dictés par la NWFA (National Wood Flooring Association).

LII-MK-ST-875-B

TABLE DES MATIÈRES

GARANTIES 3
LIMITATION GÉNÉRALE DE LA GARANTIE 3
PROCÉDURES CONCERNANT LES RÉCLAMATIONS 3
GUIDE D'INSTALLATION GÉNÉRAL 4
- ENTREPOSAGE 4
- RESPONSABILITÉ DE L'INSTALLATEUR ET DU PROPRIÉTAIRE 4
- Avant la pose 4
- Sous-plancher 4
- Humidité du Sous-Plancher 6

INSTALLATION - REMARQUES GÉNÉRALES 6
APRÈS L'INSTALLATION 6
OBLIGATIONS DE L'ACHETEUR CONCERNANT L'ENTRETIEN D'UN PLANCHER DE BOIS 7
PARTICULARITÉ SELON LES TYPES D'INSTALLATION 7
- INSTALLATION CLOUÉE OU AGRAFÉE 7
- INSTALLATION COLLÉE 7
- INSTALLATION AVEC SYSTÈME DE CHAUFFAGE RADIANT 8
  - Membrane 8
  - Plancher 8
  - Règles d'expansion pour l'installation flottante 9

ANNEXE A 10
- EXIGENCES D'INSTALLATION SELON LE TYPE DE PRODUIT 10
- NOTES 10

GARANTIES

Garantie sur l'intégrité structurale : limitée à vie.

Garantie sur l'usure normale du fini selon l'usage :

Garantie	Fini Alumina©
Résidentielle [1] (Aires de circulation normale)	35 ans

1. La garantie s'applique dans le cas d'activités résidentielles dans les aires de circulation normale.

LIMITATION GÉNÉRALE DE LA GARANTIE

- La garantie est non-transférable et s'applique au consommateur initial seulement et est assujettie aux procédures, restrictions, renonciations et exclusions décrites dans le présent document.
- Considérant que le bois est une matière vivante, les standards de l'industrie allouent jusqu'à 5% de lames contenant des défauts sans pour autant que le plancher soit considéré défectueux. La responsabilité du manufacturier se limite au remplacement ou à la réparation des lames défectueuses, présentant un défaut couvert sous la garantie, et ce, pour les lames défectueuses excédant 5%.
- Afin que l'usure de surface soit couverte par cette garantie limitée, l'usure doit être bien visible et doit affecter au moins 10% de la surface totale du plancher.
- La garantie ne s'applique pas aux produits n'ayant pas été payés en totalité.
- La garantie n'inclut aucun autre frais direct ou indirect, tel que le transport, le dédommagement punitif, etc, mais non limité à l'installation.
- Si une lame de plancher est jugée inacceptable relativement au grade, à la couleur, à la qualité de fabrication ou au fini, elle ne doit pas être installée, sinon elle sera considérée comme acceptée. Le plancher réagissant à son environnement, il doit être installé et maintenu dans des conditions environnementales lui permettant de bien performer. SVP vous référer au tableau de l'ANNEXE A EXIGENCES D'INSTALLATION SELON LE TYPE DE PRODUIT afin de connaitre le taux d'humidité relative recommandé pour votre produit.
- Le non-respect du guide d'installation pourrait annuler, en tout ou en partie, la garantie.
- Les écarts dimensionnels et les fentes dus à la variation d'humidité du plancher en réaction à un changement environnemental. L'usure, la variation du lustre, les variations de couleur et /ou décoloration. Les dommages causés par des marques ou des éraflures à la suite de coups, de chocs, du frottement d'objets lourds ou des matières abrasives, des chaussures à talons hauts, ou à semelles dures et par des animaux. Ces items ne font l'objet d'aucune garantie.
- Aucune garantie sur les articles vendus « tel quel », grade taverne, rustique ou second.

PROCÉDURES CONCERNANT LES RÉCLAMATIONS

Dans le cas d'une réclamation, l'acheteur doit contacter son point de vente (détaillant) avec son reçu d'achat, indiquant la date d'achat, la quantité achetée ainsi que le code du produit.

Le manufacturier se réserve le droit :

- d'inspecter le plancher;
- de prélever des lames pour fin d'analyse technique;
- de faire des demandes relatives à l'installation du produit;
- d'obtenir tout autre renseignement pertinent au traitement du dossier.

Toute défectuosité devra avoir été signalée par l'acheteur au point de vente (détaillant) dans les trente (30) jours suivant la date d'achat ou la date de la découverte du problème.

GUIDE D'INSTALLATION GÉNÉRAL

ENTREPOSAGE

- Toujours entreposer le plancher et les moulures dans des conditions ambiantes normales d'habitation, entre 35 et 55% d'humidité relative.
- Ne pas l'entreposer dans un garage, un sous-sol ou tout endroit où le bois pourrait subir les effets d'une humidité non contrôlée.
- Éviter d'ouvrir inutilement les boîtes.
- Ne pas ouvrir le bout des boîtes.

RESPONSABILITÉ DE L'INSTALLATEUR ET DU PROPRIÉTAIRE

L'installation d'un plancher de bois franc devrait se faire dans les règles de l'art, voilà pourquoi nous vous recommandons de faire appel à un professionnel qualifié se conformant aux normes d'installation (ex : NWFA, NOFMA, etc.) pour faire la pose de votre plancher.

Avant la pose

S'assurer que l'environnement de travail et que les sous-planchers respectent les conditions minimales du présent document, c'est-à-dire :

- Inspecter le sous-plancher et vérifier son taux d'humidité; son nivellement et le craquement de celui-ci
- Installer le produit dans des conditions normales d'habitation; soit entre 35 et 55% d'humidité relative.

Procéder à l'inspection finale et à l'approbation des lames de bois quant à leur grade, leur finition, couleur et leur qualité de fabrication avant l'installation permanente.

- Toute lame de plancher installée sera considérée comme acceptée par l'installateur ainsi que le propriétaire, qu'il soit présent ou non au moment de l'installation et par le fait même, ne sera pas couverte par notre garantie.

Sous-plancher

Avant de procéder à l'installation de votre plancher de bois, inspectez le lieu de travail sous tous les angles afin de déterminer si le sous-plancher et les conditions environnementales et relatives au bâtiment sont acceptables.

Vérifier les éléments suivants:

- Dans les maisons qui possèdent un vide sanitaire ou une fondation sur piliers :

Les évents devraient assurer une ventilation transversale pour que l'air circule librement partout.

- La fondation doit contenir au minimum deux évents qui doivent rester ouverts toute l'année et dont les sections combinées ont une dimension égale ou supérieure à 1,5 % de la superficie du vide sanitaire.

- Le sol du vide sanitaire doit être recouvert d'une pellicule pare-vapeur en polyéthylène noir de 6-mil (6/1000 po ou 0,15 mm).

- Le sous-plancher de bois doit être structurellement sain et solidement fixé aux solives.

- Pour les sous-planchers de panneaux de contreplaqué ou OSB, ceux-ci doivent respecter la norme « U.S. Voluntary Product Standard PS1-07, Construction and Industrial Plywood » et/ou « US Voluntary PS 2-04 » et/ou la norme standard de performance Canadienne CAN/CSA 0325.0-92.

- L'épaisseur des panneaux est en lien direct avec l'espacement des solives :

    - Espacement de 16 po (41cm) requiert un contreplaqué de 5/8 po (16 mm) ou OSB 23/32 po (19 mm) ou plus.

    - Espacement de 19 po (48 cm) requiert un contreplaqué embouveté de 23/32 po (19 mm) ou OSB 23/32 po (19 mm) ou plus.

- Lorsque le sous-plancher est une surface de bois, placez les lames perpendiculairement ou à 45 degrés aux solives.

- Lorsque le sous-plancher est une surface de béton celui-ci doit avoir un minimum de résistance de compression de 3 000 psi.

- Le sous-plancher doit être plat, lisse et débarrassé de tout débris. Il ne doit pas varier de plus de 1/4 po (6 mm) dans un rayon de 10 pi (3 m) ou 3/16 po (4.8mm) dans un rayon de 6 pi (1,8m).

- Pour les installations clouées ou agrafées, l'installation d'un pare-vapeur pour sous plancher de bois est recommandée. Un pare-vapeur acceptable est une membrane ou un matériau avec une perméabilité à la vapeur (coefficient d'infiltration) supérieure ou égale à 0,7 et inférieure ou égale à 10 lorsqu'elle est testée selon la norme ASTM E-96 A. L'installation d'un pare-vapeur réduit la migration de l'humidité et les problèmes de vapeur connexes, mais n'en garantit pas l'élimination.

- Pour les installations collées, un scellant ou une colle avec scellant sont des solutions acceptables, dans ce cas, se référer au manufacturier du scellant ou de la colle avec scellant pour connaître les propriétés de perméabilité à la vapeur. Dans le cas où on utilise une combinaison d'un scellant et d'une colle, s'assurer de leur compatibilité.

Humidité du Sous-Plancher

- La teneur en humidité du sous-plancher de bois ne doit pas excéder 12%.
- La différence entre le taux d'humidité du sous-plancher de bois doit être :
    - Pour tous les planchers d'ingénieries et pour les planchers massifs de moins de 3 po (7.5 cm), inférieure à 4%.
    - Pour les planchers massifs de plus de 3 po (7.5 cm), inférieure à 2%.
- Le taux d'évaporation d'humidité acceptable pour le béton est d'au plus 3 lb par 1000 pi2/24 heures (test de chlorure de calcium, selon la norme ASTM- F1869). S'il est plus élevé, utiliser un scellant approprié selon le type d'installation effectué.

INSTALLATION - REMARQUES GÉNÉRALES

Pour les installations clouées ou agrafées, débuter l'installation, idéalement, à partir du centre de la pièce ET obligatoirement pour toute pièce de plus de 20 pi (6 m) de large afin de répartir l'expansion. Assurez-vous de laisser une expansion d'au moins 3/4 po (19 mm) pour le massif et 1/2 po (12,7 mm) pour l'ingénierie.

Nettoyer le plancher et s'assurer d'enlever AU FURE ET À MESURE tous résidus de colle. S'ils sèchent, ils pourraient laisser des traces permanentes sur le plancher.

Étant donné les variations naturelles de la couleur du bois, l'installateur doit travailler avec trois ou quatre boîtes à la fois pour assurer une belle harmonie des teintes.

1- Tracer une ligne directrice parallèle au sens de l'installation.

2- Fixer un bloc d'appui (droit) afin de guider et de faciliter l'installation des premiers rangs.

3- Retirer le bloc d'appui et coller et clouer ou brocher (si installation clouée ou agrafée) une languette de renversement dans la mortaise du 1er rang installé et continuer l'installation.

4- Pour terminer un rang, choisissez une lame dont l'excédent diffèrera en longueur d'au moins 6 po (15 cm) d'avec la première lame du rang précédent pour éviter l'alignement des joints. Installez la lame puis utilisez la section coupée pour entreprendre la pose de la rangée suivante.

5- Évitez l'alignement des joints :

- Pour les produits de 4 po (10 cm) ou moins, veillez à ce que les extrémités des lames soient toujours à une distance d'au moins 4 po (10 cm)
- Pour les produits de plus de 4 po (10 cm), veillez à ce que les extrémités des lames soient toujours à une distance égale ou supérieure à la largeur du produit.

6- Installez les moulures et les quarts-de-rond en les clouant dans le mur, JAMAIS DANS LE PLANCHER.

APRÈS L'INSTALLATION

- Installer les moulures et les garnitures (au besoin).

• Pour les installations collées, restreindre les allées et venues et les déplacements de meubles pour la période recommandée par le manufacturier de l'adhésif, généralement 24 heures.

• Laisser le plancher respirer. Ne pas le recouvrir d'un matériau non poreux comme du plastique, du caoutchouc ou du vinyle.

OBLIGATIONS DE L'ACHETEUR CONCERNANT L'ENTRETIEN D'UN PLANCHER DE BOIS

• Maintenir le taux d'humidité relative de votre demeure; se référer au tableau de l'ANNEXE A EXIGENCES D'INSTALLATION SELON LE TYPE DE PRODUIT.

• Balayer ou passer l'aspirateur régulièrement.

• Nettoyer votre plancher à l'aide des produits spécialement conçus à cet effet.

• Vaporisez légèrement le produit sur la vadrouille. Ne verser jamais un nettoyant directement sur votre plancher.

• Ne laver jamais votre plancher avec une vadrouille détrempée.

• Essuyer immédiatement toute éclaboussure.

• Placer une carpette devant toutes les entrées pour protéger le plancher contre la saleté abrasive et l'humidité; nettoyer régulièrement les carpettes avec un aspirateur ou en les secouant à l'extérieur.

• Fixer des feutres ou des embouts protecteurs sous tous les meubles pour protéger le plancher contre les égratignures et les indentations, et les changer régulièrement. Ne pas utiliser d'embouts en plastique.

• Ne déplacer jamais un objet lourd sans protéger votre plancher. Si vous avez à le faire, mettre l'objet sur un tapis que vous aurez placé à l'envers et faites-le glisser.

• N'appliquer jamais de cire, de détergent à base d'huile ou tout autre nettoyant domestique sur le plancher. Ces produits peuvent ternir ou endommager le fini et laisser une pellicule graisseuse qui rendra le plancher glissant et difficile à nettoyer.

PARTICULARITÉ SELON LES TYPES D'INSTALLATION

INSTALLATION CLOUÉE OU AGRAFÉE

L'utilisation d'une cloueuse est impossible lorsque l'on travaille près d'un mur. Ces rangées devront donc être fixées manuellement, soit en clouant sur le dessus des lames à l'aide d'une cloueuse de finition, soit en utilisant une colle flexible. L'utilisation d'une colle non flexible peut restreindre l'expansion du bois et occasionner des dommages permanents et non couverts par la garantie.

Assurez-vous de respecter l'espacement des attaches; pour connaître les particularités, vous référer au tableau de l'ANNEXE A EXIGENCES D'INSTALLATION SELON LE TYPE DE PRODUIT.

Assurez-vous que chaque lame est fixée à au moins deux endroits, peu importe sa longueur.

INSTALLATION COLLÉE

Seulement recommandé pour les planchers de bois d'ingénierie.

Utiliser une colle pour l'installation de plancher d'ingénierie, excepté celles à base d'eau. Référez-vous au manufacturier de la colle pour le bon format de truelle à utiliser.

Lire les indications du manufacturier de la colle pour l'application adéquate de celle-ci.

INSTALLATION AVEC SYSTÈME DE CHAUFFAGE RADIANT

Seulement recommandé pour les planchers de bois d'ingénierie

À noter que les planchers de Hickory sont incompatibles avec l'installation d'un système de chauffage radiant.

1. Mettre en marche un système de chauffage radiant intégré dans un sous-plancher de béton avant que le béton n'ait durci pourrait avoir un impact négatif sur son intégrité structurale.

2. Mettez le système en marche pendant 14 à 16 jours, aux 2/3 de la puissance maximale du système, afin d'éliminer toute humidité excessive. Au milieu de la période, réglez le système à la température maximale pendant 2 jours.

3. Une fois la dalle de béton ou le sous-plancher sec, fermez le système pendant 1 ou 2 jours avant l'installation. La température du sous-plancher ne doit pas excéder 68 ºF (20 ºC) au moment de l'installation.

4. Installez le plancher selon les directives des guides d'installation appropriés.

5. De 24 à 48 heures après l'installation, augmentez graduellement la température du système par incréments de 10 ºF (5 ºC). Évitez une augmentation drastique, ceci pourrait entrainer des dommages permanents et non couverts par la garantie.

6. La température du plancher ne doit pas excéder 80 ºF (26 ºC) une fois le plancher installé.

7. Ne pas mettre de carpettes, tapis ou de meubles sans jeu d'air, qui empêchent le plancher de respirer.

REMARQUE : Se référer au tableau de l'ANNEXE A EXIGENCES D'INSTALLATION SELON LE TYPE DE PRODUIT afin de déterminer si votre plancher de bois est compatible avec un système de chauffant radiant.

INSTALLATION FLOTTANTE

Seulement recommandé pour les planchers de bois d'ingénierie à longueurs multiples et micro-V

Membrane

L'installation d'une membrane pour installation flottante est requise. Veuillez utiliser une membrane approuvée pour l'installation flottante de plancher d'ingénierie. Pour l'installation, se référer aux recommandations du fabricant de la membrane.

Plancher

1. Prenez les mesures de la pièce avec précision et déterminez la façon dont les lames seront disposées en vous assurant que les côtés parallèles soient égaux et à égale distance des murs. Laissez un espace d'au moins ½ po (12 mm) (EXCEPTION PLANCHERS D'INGÉNIERIE 2-PLIS = 3/4 po (19mm)) entre les lames et les murs pour l'expansion latérale, et 1/2 po (12 mm) aux extrémités pour l'expansion longitudinale.

2. la lame à la première. La nouvelle lame doit être au moins 5 po (13 cm) plus courte que la première.
3. 4. Appliquez de l'adhésif dans la partie inférieure de la mortaise à l'extrémité de la troisième lame et insérez-là à l'extrémité de la première lame.
4. 5. Poursuivez l'installation des deux premières rangées en appliquant de l'adhésif dans la partie inférieure des mortaises latérales et des extrémités. Ces rangées doivent être parfaitement droites. Gardez une distance de ½ po (12 mm)) (EXCEPTION PLANCHERS D'INGÉNIERIE 2-PLIS = 3/4 po (19mm)) à partir du mur de départ, à l'aide de cales. Les cales empêcheront également les lames de bouger pendant le reste de l'installation.
5. 6. Décalez les joints d'extrémité des lames du plancher flottant d'au moins la dimension de la largeur de la lame. Il faut compter au moins trois rangées d'intervalle entre des joints d'extrémité égaux. Pressez fermement les lames ensemble à la main ou à l'aide d'un bloc prévu à cette fin. Nettoyez l'excès de colle avec un linge humide ou de l'essence minérale. Un ruban de peintre à décollage rapide comme le ruban bleu 2080 de 3M peut être utilisé pour fixer les lames.
6. 7. Laisser la colle sécher entre les deux premières rangées avant de poursuivre avec le reste. Retirez le ruban dans les deux heures suivant l'application. Une barre levier peut être utilisée pour resserrer les lames après la pose de chaque rangée.
7. 8. Lorsque les deux premières rangées sont bien en place, poursuivez l'installation du reste du plancher en prévoyant un périmètre d'expansion de ½ po (12 mm) (EXCEPTION PLANCHERS D'INGÉNIERIE 2-PLIS = 3/4 po (19mm)) tout le tour de la pièce. Nettoyer l'excès de colle. Décalez les joints d'au moins 5 po (13 cm) tout au long de l'installation. Utilisez des lames de départ pour varier le positionnement des joints d'extrémité. Les lames de départ doivent être d'au moins 6 po (15 cm).
8. 9. La dernière rangée contre le mur est rarement de pleine largeur. Coupez les lames de sorte que la rangée finale respecte la largeur prévue. Appliquez de l'adhésif et fixez-les en place au moyen de la barre levier.
9. 10. Coupez l'excédent de membrane, de sorte que celle-ci ne soit plus visible une fois les moulures installées.

Règles d'expansion pour l'installation flottante

1. Prévoyez un espace d'expansion au niveau des murs, des portes et des obstructions verticales. L'espace minimum requis est de 3/4 po (19 mm) pour toute surface continue (jusqu'à 24 pi (7 m)). Une surface continue est définie comme une surface sans séparations ou sans joint d'expansion. Si le plancher installé est directement raccordé au plancher de pièces adjacentes, par un couloir ou une entrée sans moulure en T, la largeur de la surface continue comprend alors la largeur des deux pièces et (ou) de l'entrée. Les obstructions incluent les armoires, les îlots et le mur opposé au mur de départ.

2. Aucun plancher continu ne peut s'étendre sur plus de 40 pi (12 m) de largeur.

3. Les pièces connexes de plus de 16 pi (5 m) de largeur qui sont jointes par une porte de 3 pi (0,9 m) ou moins doivent être séparées à l'aide d'une moulure en T.

ANNEXE A

EXIGENCES D'INSTALLATION SELON LE TYPE DE PRODUIT

Produit	Massif ¾ po (19 mm)	Ingénierie 2-plis ¾ po (19 mm)
Niveau d'installation	Rez-de-chaussée & Étage	Tous niveaux
Compatibilité plancher radiant	Non	Oui Voir notes 2 et 4
Type d'installation permise	Clouée, agrafée Voir note 1 et 6	Agrafée, collée, flottante Voir notes 3, 4 et 6
Attaches	Min 1½ po (3.5 cm) 15,5 à 18 Ga	Min 1½ po (3.5 cm) 15,5 à 18 Ga
Espacement des attaches	6-8 po (15-20 cm)	4-6 po (10-15 cm) OU 4 po (10 cm) pour produit de plus de 5 po (13 cm)
Espacement des attaches aux extrémités	1-3 po (2.5-7.5cm)	1-3 po (2.5-7.5cm)
Humidité relative en tout temps	35-55%	30-80%

Le contrôle de la pression générée par les outils d'installation est essentiel, nous recommandons de faire des essais de clouage sur une planche afin de déterminer la bonne pression à utiliser. La tête de l'attache devrait reposer tout simplement sur le tenon sans pénétrer celui-ci.

NOTES

1. Afin de minimiser les risques de fentes ou autres failles structurales, causées parfois par la fluctuation du taux d'humidité, l'usage des clous est recommandé.
2. Dû à l'épaisseur du produit, agissant comme isolant, ceci peut impacter la performance du plancher radiant.
3. Installation collée ; l'utilisation de sangles est fortement recommandée pour assurer l'absence d'espace entre les lames de plancher.
4. L'installation flottante confère des propriétés isolantes pouvant impacter la performance du plancher radiant.
5. L'installation flottante n'est pas recommandée pour les produits à joint carré.
6. Pour les installations clouées ou agrafées, pour tous les produits de 5 po (12cm) et plus de large, le manufacturier recommande de mettre une lisière de colle en forme de serpentin sous les lames ou sur le sous-plancher afin de maximiser la stabilité du produit. Prendre note que cette méthode ne sera pas performante si utilisée avec une membrane pare-vapeur.